

# CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE LA CHARTE DE BONNE CONDUITE S.D.G.A. / A.M.P.I.

6 septembre 2002

-----

## Discours du Président Georges BAGOÉE

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le représentant du Président de la Région,  
Monsieur le Président de l'A.M.P.I.,  
Mesdames et Messieurs les Industriels,  
Mesdames et Messieurs les Distributeurs,  
Madame et Messieurs les Présidents des Associations de Consommateurs,  
Monsieur le Président de l'A.M.I.V.,  
Mesdames et Messieurs,

Je remercie le Président Jean ROUYER qui a, comme à son habitude, bien expliqué l'esprit dans lequel la Grande Distribution et l'industrie locale travaillent au développement de la Martinique.

Désormais, et pour la première fois dans un département français, un Code de bonnes pratiques entre nos deux organisations professionnelles va être signé ce soir, avec l'aval de l'Etat, et j'en profite pour remercier solennellement Monsieur le Préfet du soutien qu'il a bien voulu nous apporter.

Cet accord est très important puisqu'il a été inspiré par la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) et servira donc de guide pour l'avenir et montre combien nous avons le souci du développement de la production industrielle locale car, comme l'a rappelé Jean ROUYER, la Grande Distribution représente un débouché capital pour la production, mais que nous sommes aussi fortement impliqués dans le développement de la production agricole locale, notamment l'élevage et, là, je salue notre ami Serge NUMÉRIC, Président de l'A.M.I.V., pour la qualité des relations que nous entretenons avec son organisation.

J'insiste aussi sur la prise en compte de l'environnement dans cette charte car, de plus en plus, nous sommes amenés à avoir des entreprises « propres », aussi bien par la certification qualité, la sécurité et la qualité des produits, que par l'élimination des déchets industriels et ménagers, et cela pour le bien-être du consommateur qui reste avant tout notre « dirigeant ».

C'est un grand honneur, doublé d'un plaisir, pour moi aujourd'hui de signer cette charte au nom de la Grande Distribution et, avant de conclure mon propos, je voudrais saluer le groupe de travail de nos deux organisations qui a su mener ce difficile chantier à son terme.

Je souhaite longue vie à cette charte.

Georges BAGOÉE  
Président du S.D.G.A.